



CONSULTATION DES JEUNES DU VILLAGE



Un projet de plaine de sports et loisirs de plein air est à l'étude. Nous avons besoin de connaître les aspirations de tous, pour que chacun puisse en profiter.

La première consultation concerne donc les jeunes de 10 à 20 ans.

Si tu es concerné-e, nous t'invitons à partager tes envies et idées.

Pour commencer, envoie tes coordonnées (prénom, nom, adresse et téléphone), précise ton âge et présente toi en quelques mots, auprès de Marie-Jo ou Laurence.

Nous te recontacterons pour fixer la date et heure de réunion, et l'organisation des réunions.

Dans un premier temps, vu le contexte sanitaire actuel, ces réunions par petit groupe seront organisées par visio.

Marie-Jo : mairiebsb.mjmetche@orange.fr

Laurence : mairiebsb.lholderle@orange.fr

FLASHS



ELECTIONS

Deux scrutins auront lieu les mêmes jours, sur deux tours : les élections régionales et départementales. Elles se dérouleront les dimanches

20 et 27 juin.

En raison de ce double scrutin et de la pandémie, ces élections seront délocalisées à la **salle polyvalente Robert de LAPLAGNOLLE.**

L'**inscription** sur les listes électorales sont possibles **jusqu'au 7 MAI.**

Par un courrier daté du 5 Mars 2021, le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Garonne a annoncé la fermeture d'un poste élémentaire à l'école de Bourg St Bernard à la rentrée prochaine. Depuis, les élus des trois communes du RPI et les DPE (délégués de parents d'élèves) se mobilisent ensemble contre cette fermeture de classe qui ne semble pas justifiée au regard des effectifs en forte croissance et qui semble inopportune en cette période de crise sanitaire. Ils demandent à ce que cette décision de fermeture soit reconsidérée par le CDEN (conseil départemental de l'éducation nationale) qui se tiendra au mois de juin.



Pétition en ligne : <https://www.change.org/SauvonsNotreClasse-RPI-BSB-VALLES-SAUSENS>

VACCINATION



L'accès à la vaccination est facilité, dorénavant, pour les **professions prioritaires de 55 ans et +** (des tranches d'âge inférieures peuvent être retenues si doses restantes).

Les professeurs des écoles, collèges et lycées, les ATSEM, les AESH, les professionnels de la petite enfance, les professionnels de la protection de la jeunesse et de l'enfance, les policiers nationaux et municipaux, les gendarmes et surveillants pénitentiaires. **Le contact se fait au 0800.555.999 (N° Vert du CHU).**

Pour les **personnes vulnérables de + 70 ans**, un dispositif mobile, **Vaccibus**, est déployé par Le SDIS et le Conseil Départemental. Sur notre territoire, il se trouvera à Saint-Félix-de-Lauragais les 09 Mai ET 19 Juin.

INCIVILITE - DECHETS

Les abords des apports collectifs ne sont pas des déchetteries, de tels comportements ne sont pas excusables, certains n'ont pas l'air de l'avoir compris.

C'est pourquoi le SIPOM en accord avec la Municipalité a décidé de supprimer les apports collectifs du parking du terrain de football.

Pour information nous avons sur la commune :

5 Récup'verre et 2 Bornes Relais textile et chaussures



Roques



Ste Germaine



Chemin du
Moulin



Salle
Polyvalente



Cimetière

Nous rappelons que la déchetterie de Caraman est ouverte du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le SIPOM de Revel propose aussi des retraits à domicile pour les encombrants ne rentrant pas dans une voiture sur prise de rendez-vous au 05 62 71 22 83.

Pour info ou rappel, je peux déposer en « vrac » dans le bac jaune :



LES INFOS DES ASSOS

Le club de tennis a une nouvelle adresse Mail

tc.bourgsaintbernard@fft.fr



SERVICES

O'Papagaio
propose un nouveau service de
livraison Pickup :
COLISSIMO / CHRONOPOST / DPD



LE 19 MARS en comité restreint



Le 59ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, en 1962 a été commémoré, en présence d'Evelyne CESSÉS, maire, accompagnée des adjoints Jean-Paul RIBAUT et Chantal JALABERT, du trésorier de la FNACA Georges PEREZ, du porte drapeau



Jean METCHE et de quelques conseillers municipaux.

Le nombre de personnes présentes était réduit du fait de la situation sanitaire.

Georges PEREZ a rendu hommage aux anciens combattants décédés dans l'année.

« Le village sera toujours là pour vous accompagner » a souligné Madame le Maire.

Après le dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts de Bourg-Saint-Bernard et de Roques, la cérémonie s'est terminée par une minute de silence et le chant de la Marseillaise.